



Compte rendu de l'Assemblée Générale du 19 janvier 2015

Sont présents :

Mmes Marianne BALTHAZARD, Marie-Lou DALMEN, Fabienne BUFFET, Joëlle MAZUEL et Christine PESCE,
MM. Serge GAILLOT, Gérard CALVI, Georges DALMEN, Philippe PETT, Renaud BOURGOIN, Pascal PESCE et Quentin DARDENNE.

Sont également présents :

Mme Elisabeth HUSSON, chargée de la culture et du développement culturel à la Com. d'Agglo.
M. Richard DEULCEUX, assistant parlementaire de M. Christophe LEONARD.

Sont absents excusés :

Mmes Bérangère LEDEME et Sabine DEMOULIN,
MM. Alain SALMON et Ludovic SINET.

Le président, après avoir constaté que le quorum est atteint, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Mme HUSSON et M. DEULCEUX se présentent :

Mme HUSSON a rencontré Serge en 2014 pour le festival d'HOULDIZY qui a une certaine notoriété et aimerait bien continuer à suivre l'aventure d'HOULDIZY.

M. DEULCEUX rappelle que M. LEONARD a participé en 2014 en allouant à l'association 5 000 € de son enveloppe parlementaire et qu'il sera présent en cas de besoin.

- **BILAN MORAL 2014**

La 16^{ème} édition s'est déroulée le dimanche 31 août 2014 et a connu un beau succès populaire et ce, malgré une météo exécrable.

Deux grosses averses sont tombées au milieu de l'après-midi, au point fort de la programmation, et de l'affluence des spectateurs. Bien que deux compagnies n'aient pas pu jouer leur spectacle, l'immense majorité des spectateurs a subi ce contretemps dans la bonne humeur, et a compati face au désarroi des bénévoles qui tant bien que mal essayaient de sauver ce qui était possible (moquettes et bancs et nos deux sonorisations). Malgré cette météo peu clémente, il s'avère que 1 200 entrées payantes ont été comptabilisées pour cette édition : notre festival n'a donc pas pris l'eau !

En effet, nous pouvons affirmer que de nouveaux spectateurs sont venus à cette édition, car l'affluence dès l'ouverture des portes, faisait apparaître une augmentation du nombre d'entrées : la barre des 1 800 entrées payantes de l'édition précédente aurait dû être dépassée.

Pour cette nouvelle édition, le Comité a présenté dans la continuité des années précédentes une programmation de qualité, mais a aussi privilégié le confort des spectateurs avec :

La construction d'un nouveau jeu de gradins de cirque de 150 places, c'est désormais près de 300 places assises qui sont à la disposition du public sur les espaces scéniques ;

L'amélioration de la petite restauration, puisque trois friteuses à gaz (contre une seule l'année précédente) ont été installées pour réduire l'attente au stand de restauration ;

La réunion des deux buvettes des années précédentes en un unique stand afin de permettre une meilleure convivialité ;

La mise à disposition du public de toilettes sèches afin d'engager le festival d'HOULDIZY dans une démarche plus responsable de l'environnement.

Il ressort que ces petites améliorations ont été très appréciées par le public. Un public heureux reviendra nous voir et parlera du festival, c'est pourquoi, l'ensemble des bénévoles a fait preuve d'une grande disponibilité auprès du public, et ce même dans les moments météorologiques les moins favorables.

L'Association a sollicité cette année les adolescents du village afin qu'ils réalisent un sondage auprès du public à l'entrée du festival, pour mieux cibler nos spectateurs.

L'Association Culturelle d'HOULDIZY a décidé de poursuivre son action culturelle. La 17^{ème} édition aura lieu le dimanche 30 août 2015.

La programmation est pratiquement bouclée. Il est à noter que cette année nous maintenons le même nombre de compagnies (à savoir 9 compagnies en fixe, et une fanfare en déambulatoire). Malheureusement nous ne pourrions faire revenir la Cie des bonimenteurs (Cie qui nous servait de lien entre le public et le comité organisateur afin de passer des informations (exemple : changement de scène de dernière minute).

Financièrement, cette année va être très délicate. Je viens de rencontrer M. BRUN, responsable de la culture au Conseil Général des Ardennes, ainsi que M. Boris RAVIGNON, Président de l'Agglo « Cœur d'Ardenne » et je n'ai pas eu la certitude d'avoir la réduction au minimum du montant des dernières subventions.

En tant que Président de l'Association Culturelle d'HOULDIZY, je tiens à remercier du fond du cœur le Conseil Général des Ardennes, le Conseil Régional de la Champagne-

Ardenne, M. Christophe LEONARD, député de la 2^{ème} circonscription des Ardennes, les mairies d'HOULDIZY, de RENWEZ, de SURY et de CHARLEVILLE MEZIERES, les diffuseurs, le comité de l'association, l'ensemble des bénévoles, et bien sûr le public qui nous fait le bonheur de venir chaque année de plus en plus nombreux.

- **BILAN FINANCIER 2014 et BUDGET PREVISIONNEL 2015**

Fabienne présente le bilan financier 2014 qui n'est positif que de 40 €; mais on n'a pas reçu les 1 500 € promis par la Com d'Agglo.

Le montant des dépenses pour faire venir les compagnies était de 24 000 €

Il reste encore peut être une facture de la SACEM à payer. Serge pense que ç'à doit être clos.

En 2014, on a fait moins d'entrées payantes que l'année précédente

Heureusement, les 5000 € de l'enveloppe parlementaire de M. LEONARD ont été un ballon d'oxygène.

En 2015, le budget est identique pour les troupes. Ce qui sera déterminant, ce sera les subventions. Mme HUSSON fait connaître que MM. HURE et LAMENIE ont également des enveloppes à distribuer.

Mme HUSSON précise qu'en 2014, la Com d'Agglo n'a versé qu'une subvention matérielle de 1 500 € parce qu'elle était en manque de visibilité.

Pour 2015, ils sont en situation de baisse des subventions et elle ne peut rien dire aujourd'hui.

M. DEULCEUX pense que si la 17^{ème} édition est mise en danger, ce sera compliqué au niveau du territoire.

Mme HUSSON reconnaît que l'association a raison de conserver une certaine ambition de programmation. Il ne faut pas agir à l'économie et éventuellement organiser le festival une année sur deux pour préserver l'excellence.

Ce festival est plutôt rural et a le soutien de l'Agglo pour permettre d'équilibrer l'offre sur le territoire.

M. DEULCEUX propose de voir avec M. LEONARD pour essayer de travailler avec la Belgique, par exemple, avoir des biais de communication avec CHASSEPIERRE.

Mme HUSSON insiste sur l'importance de la communication de la Com d'Agglo. Un site internet va être construit et un support papier serait également nécessaire.

La politique de communication n'est pas encore définie. Un chargé de communication va être embauché.

(ci-joint, le budget prévisionnel 2015).

- **ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Selon les statuts quatre membres doivent sortir.

Les quatre sortants sont Marie-Lou DALMEN, Fabienne BUFFET, Philippe PETT et Quentin DARDENNE. Tous les quatre se représentent.
Sophie CHAUVIER ne participe plus aux activités de l'association depuis plusieurs mois ; de ce fait, il est décidé de l'exclure du comité.

Les membres présents donnent, à l'unanimité, un avis favorable à la composition du Conseil d'Administration :
Mmes Marianne BALTHAZARD, Christine PESCE, Bérangère LEDEME, Marie-Louise DALMEN, Fabienne BUFFET, et Joëlle MAZUEL
MM. Serge GAILLOT, Gérard CALVI, Renaud BOURGOIN, Philippe PETT, Quentin DARDENNE, Georges DALMEN, Alain SALMON et Pascal PESCE.

• **ELECTION DU BUREAU**

Se présentent au bureau, Marianne BALTHAZARD, Christine PESCE, Serge GAILLOT, Marie-Louise DALMEN et Fabienne BUFFET et Philippe PETT.
Le Conseil d'administration procède au vote et décide d'élire, à l'unanimité, les six candidats au bureau.

Le bureau se réunit afin d'effectuer les votes pour les différents postes.

Sont élus à l'unanimité :
Président : Serge GAILLOT
Vice-Président : Philippe PETT
Trésorière : Marie-Louise DALMEN
Trésorière adjointe : Fabienne BUFFET
Secrétaire : Christine PESCE
Secrétaire adjointe : Marianne BALTHAZARD.

Après un vote à l'unanimité, le montant de la cotisation est maintenu à 15 € pour l'année 2015.

Le Président lève la séance à 20 H 30.

Le Président,

S. GAILLOT